

de mariage et leurs vœux donnés la
bénédiction nuptiale en présence de
Pierre Lafleur, d'Alvin Seriche, de Pierre
Lellier et de Arsène Renaud qui ainsi
que les époux ont déclaré ne savoir signer
Tho. Bernard pte

13 82
Georges
Martin

Le cinq Octobre mil huit cent cinquante
cinq par nous prêtre soussigné a été bap-
tisé Jean Hyacinthe né le veille du légitime
mariage de Robert Martin journalier
et de Dorothe Eugénie de cette paroisse
Le parrain a été Hyacinthe Brin qui ainsi
que le père present ont signé avec nous
et le marraine Philomine Bordue qui
a déclaré ne savoir signer
Robert Martin
Hyacinthe Brin
Tho. Bernard pte

13 83
Eloise
Berthier

Le sept Octobre mil huit cent cinquante cinq
par nous prêtre soussigné a été baptisé Eloise
née le veille du légitime mariage de Jean Baptiste
Berthier fermier et d'Emilie Robert de cette
paroisse. Le parrain a été Joseph McDoff
et le marraine Eloise Mesnier qui ainsi
que le père present ont déclaré ne savoir signer
Tho. Bernard pte

13 84
Marie Pauline

Le huit Octobre mil huit cent cinquante cinq
par nous prêtre soussigné a été baptisé Marie
Pauline née le veille de parents inconnus.
Le parrain a été Hippolyte Bordin et le marraine
Marie Mesnier qui ont déclaré ne savoir signer
Tho. Bernard pte

13 85
Dorothe
Grossion

Le huit Octobre mil huit cent cinquante cinq
par nous prêtre soussigné a été baptisé Dorothe
née le veille du légitime mariage de Louis
Grossion cultivateur et de Dorothe Godoin
de cette paroisse. Le parrain a été

Pierre Godoin et le marraine Julie Guethier
qui ainsi que le père present ont déclaré ne
savoir signer
Tho. Bernard pte

N 21
A Danseau
et
E. Lacoste

Le neuf Octobre mil huit cent cinquante
cinq après la publication d'un ban de mariage
je faite au sein de nos mesmes paroisses
les entre Augustin Danseau domicilié
à Breches fils majeur d'Augustin Danseau
au thoo tan et de Marguerite Chouret
dite Bawgard de la paroisse de Breches
d'une part, et Euphrasie Lacoste domi-
ciliée excité paroisse fille mineure de
feu Charles Lacoste et de Joseph Laro-
deur de cette paroisse d'autre part, ne s'étant
découvert aucun empêchement ou la
disponne de deux vœux accordés par Mon-
seigneur Archevêque, Evêque de Lydonia administrateur
de ce diocèse ou le consentement des
parents et la publication d'un ban faite au
sein de la mesme paroisse de Breches
de Breches comme il est appert par un certificat signé
pari. Nous soussigné avons leur mutuel con-
sentement de mariage et leurs vœux donnés la bé-
nédiction nuptiale en présence de Benoit Danseau
qui ainsi que les époux ont signé avec nous et
François Mesnier, Augustin Danseau et Jean Marie
Mesnier qui ainsi que les époux ont déclaré ne
savoir signer
Euphrasie Lacoste
Camille Danseau
J. B. Baudet.

S 57
Pierre
Sénical

Le neuf Octobre mil huit cent cinquante cinq
par nous prêtre soussigné a été inhumé dans
le cimetière de cette paroisse le corps de
Pierre fils légitime de Michel Sénical et de
Delphine Seriche de cette paroisse décédé deus